



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FF3C se mobilise pour le déploiement de nouveaux combustibles de chauffage plus vertueux : le F10 et le F30

Depuis quelques semaines, l'examen du Projet de Loi de Finances pour 2019 au Parlement a mis au centre du débat public la **fiscalité environnementale**, ayant chaque année plus d'impact sur le pouvoir d'achat des Français, dont les consommateurs de fioul domestique.

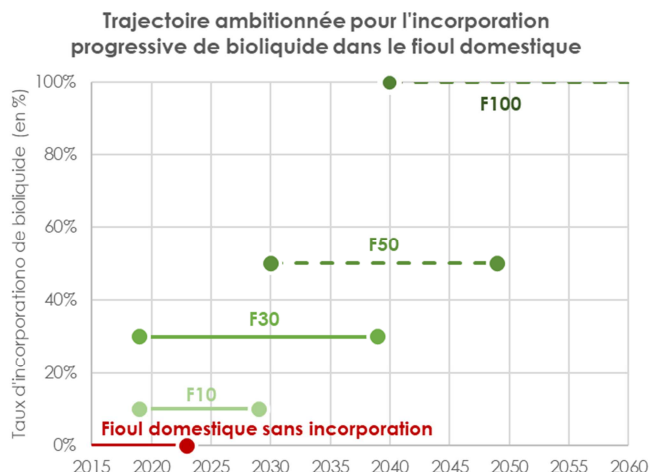
4 millions de ménages (soit 10 millions de Français) se chauffent aujourd'hui au fioul domestique. Ces consommateurs **résident principalement dans des territoires ruraux**, non-desservis par les réseaux de gaz et/ou de chaleur. De plus, un tiers d'entre eux sont considérés comme précaires énergétiquement.

Déjà impliquée dans la transition énergétique via son activité au sein du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et la promotion de l'efficacité des chaudières au fioul, **la distribution du fioul domestique souhaite s'engager encore davantage via la transformation de son produit**, en visant :

- **La substitution complète du produit fioul domestique 100% fossile**, si possible dès 2024
- **Une orientation programmée vers un produit composé à 100% de bioliquide***, le plus tôt possible d'ici 2050

Cette trajectoire est **amorçable dès 2019 via l'incorporation d'EMAG** de colza**, ressource disponible en quantités suffisantes dès aujourd'hui sur le territoire français.

La FF3C propose ainsi la **création de deux nouveaux produits dès 2019, le F10 et le F30**, incorporant respectivement 10% et 30% d'EMAG de colza. De plus, la part fossile de ces nouveaux produits sera désoufrée à 50 ppm (contre 1 000 ppm aujourd'hui), anticipant ainsi le changement de réglementation prévu à partir de 2024.



Pour tenir compte des vertus écologiques de ces nouveaux produits (réduction des émissions de soufre et de CO₂) et les rendre compétitifs économiquement pour le consommateur, **la FF3C demande au Gouvernement de défiscaliser la part d'EMAG incorporée dans le F10 et le F30 dès 2019.**

Des incitations devront également être mises en place pour **soutenir l'adaptation et/ou la conversion du parc actuel vers des chaudières compatibles F30.**

Le soutien de l'État au développement de ces produits plus vertueux F10 et F30 incorporant de l'EMAG de colza permettra de :

- **Répondre aux enjeux climatiques** et environnementaux
- **Soutenir une filière agricole et industrielle française**, aux débouchés aujourd'hui incertains dus au déclin du diesel
- **Proposer une alternative crédible économiquement au consommateur non-desservi par les réseaux**, en l'intégrant à la transition énergétique, en préservant son pouvoir d'achat et en réduisant sa dépendance au prix du pétrole

**Au sens de la directive Européenne sur les énergies renouvelables, on appelle bioliquide, « un combustible liquide destiné à des usages énergétiques autres que pour le transport, y compris (...) le chauffage, et produit à partir de biomasse ».*

***Esther méthylique d'acide gras*

Contacts presse :

Frédéric PLAN – 06 07 75 08 02 – fredericplan@ff3c.org

Florence QUELIN – 01 47 63 46 50 – florencequelin@ff3c.org

La Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage (FF3C) représente la distribution indépendante des énergies hors réseaux (fioul domestique, gazole non routier, gazole vrac, bois-énergie, GPL,...) ainsi que les stations-service indépendantes.